

acheta de la Société de la rue Impériale un vaste terrain sur ladite rue, formant retour sur la rue des Archers, qui n'existait encore qu'à l'état d'amorce, la rue de l'Impératrice n'étant pas ouverte. Les maisons bâties par cette Compagnie sont au nombre de quatre, depuis l'angle de la rue des Archers jusqu'à l'hôtel Collet. Elles portent les numéros 54, 56, 58 et 60. C'est Giniez et Ricourt, autre employé de Poncet, mort aujourd'hui, qui en dirigèrent la construction. J'ai entendu dire, mais sans avoir connaissance d'aucun document officiel, que le prix fut de 500 francs le mètre carré.

Cette compagnie n'ayant pas émis d'obligations, les maisons purent être promptement vendues pour liquider l'affaire. Au bout de deux années, en effet, la liquidation fut opérée, sans gain ni perte, m'a-t-on assuré. Si les entrepreneurs eussent pu garder leurs immeubles, ils en tireraient aujourd'hui un magnifique bénéfice.

*
* *

Je le répète, la plupart des entreprises immobilières de ce genre sont fructueuses, à la condition qu'elles ne sombrent pas au début, et qu'on ait fait ample provision de patience. Pour que les revenus n'allassent pas en s'accroissant, il faudrait que de nouvelles transformations vinssent troubler le développement normal des quartiers créés, ou que la ville elle-même fût en décadence. Même cette désastreuse Société immobilière de Paris et de Marseille, dont les obligations tombèrent à presque rien, a vu celles-ci se relever peu à peu, grâce à la lenteur de la liquidation, jusqu'à 150 francs, malgré des répartitions successives déjà faites sur le capital. J'ose dire qu'en dépit de toutes les folies faites à Marseille, la Société immobilière, si elle ne fût pas entrée en liquidation, fût arrivée à la longue à payer les intérêts de sa dette et à entrevoir le moment où les actions recevraient un dividende. A coup sûr, si les opérations de Paris et de Marseille eussent été conduites par Poncet, le résultat eût été différent de ce que nous avons vu !

PUITSPELU.

(A continuer.)